



Offre de mise à disposition de volontaires en Service Civique

La Fondation FACE accueille des volontaires en Service Civique dans son réseau et chez ses partenaires depuis juillet 2011 pour la réalisation de missions de lutte contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté.

En 2016, plus de 400 volontaires ont été formé.e.s et accompagné.e.s par la Fondation, et en 2017, l'Agence du Service Civique lui accorde sa confiance pour contribuer davantage à la montée en puissance du dispositif, en particulier dans le cadre du Grand Programme de Service Civique « Transition Energétique, Climat et Biodiversité » qui vise à mobiliser 15 000 volontaires en Service Civique d'ici 2018.

Les associations à but non lucratif, les collectivités, établissements publics et services de l'Etat qui souhaitent accueillir des volontaires sans être agréés par l'Agence du Service Civique peuvent le faire en sollicitant la Fondation FACE.

Pour être éligible, votre demande de mission de volontariat doit s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- **Environnement** - Accompagner les habitants vers un changement de comportement favorable à la transition énergétique, en lien avec la mobilité douce et inclusive, la maîtrise de l'énergie, une consommation abordable et responsable, le tri et valorisation des déchets, la préservation de la biodiversité, etc.
- **Solidarité** - Accompagner les habitants face à leurs difficultés quotidiennes en matière de logement, de santé, de maîtrise du budget, de maîtrise de leur consommation d'énergie et d'accès aux droits.
- **Education pour tous** - Accompagner le développement d'actions de sensibilisation au monde de l'entreprise et au mieux vivre au quotidien, au sein d'établissements scolaires.
- **Mémoire et citoyenneté** - Accompagner le développement d'actions de sensibilisation en matière de lutte contre les discriminations, d'inclusion dans l'emploi, et de gestion de la diversité et de l'égalité des sexes.

NB : La Fondation FACE s'engage à accompagner toutes les structures d'accueil dans la définition du contenu des missions de leurs futur.e.s volontaires. En retour, celles-ci s'engagent à en respecter le cadrage.

Les modalités de mise à disposition fixées pour 2017-2018 :

- La Fondation assure gratuitement la gestion administrative des volontaires, le conseil et l'accompagnement des structures d'accueil dans le recrutement, l'accueil et l'accompagnement des volontaires (formations, partage d'outils et de bonnes pratiques...), le reporting auprès de l'Agence et les relations avec celle-ci ;
- Le tutorat des volontaires pour l'exercice de leurs missions reste à la charge des structures d'accueil ;
- L'indemnité complémentaire de 107,58 euros (réévaluée tous les 6 mois) due à chaque volontaire mensuellement est à la charge des structures d'accueil ;
- Selon les territoires, l'accompagnement des volontaires dans leur projet d'avenir peut faire l'objet d'une prestation par les associations du réseau FACE ;
- Les structures d'accueil s'engagent à respecter le cadre des missions prévues par l'agrément au titre du Service Civique détenu par FACE.

Accueillir des volontaires mis à disposition par la Fondation FACE engage la responsabilité de cette dernière vis-à-vis de l'Agence du Service Civique. Il sera ainsi demandé aux structures d'accueil qui font appel à la Fondation FACE dans ce cadre, de signer une convention de mise à disposition et d'en respecter les clauses.

Vos interlocuteurs au sein de FACE :

- Porteur de la démarche : Olivier FOURNIER – Directeur des Ressources – o.fournier@fondationface.org – secrétariat : 01 49 22 55 54
- Interlocutrice opérationnelle (modalités, administratif, formation, appui...) : Marthe KAYA – Chargée de mission Service Civique – Direction des Ressources – service-civique@fondationface.org – 01 49 22 51 74
- Interlocutrice thématique (cadrage des missions, développement et ingénierie de projet) : Axelle MADELÉNAT – Chargée de projets transition écologique inclusive – Direction des Opérations – a.madelenat@fondationface.org